

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE

14-15 juin 2018

PNR

UN NOUVEL ELAN POUR NOS PARCS NATURELS REGIONAUX

Rapport n° 1657

Intervention de Patrice VOIR

Pour le groupe « l'Humain D'Abord - PCF - Front de Gauche »

Monsieur le vice-Président,

Vous connaissez, la position constante de notre groupe en faveur des Parcs Naturels Régionaux.

La délibération que vous nous proposez aujourd'hui nous laisse toutefois perplexe sur plusieurs points.

Si nous accueillons positivement les 12 millions d'euros d'investissements complémentaires annoncés dans le cadre des nouvelles contractualisations, nous sommes en revanche extrêmement réservés quant au niveau des dotations statutaires (de fonctionnement donc).

A ce stade, une première observation monsieur le vice-Président : les comités syndicaux des parcs ont-ils bien été associés à cette nouvelle démarche régionale ? Car il s'agit bien là d'une réorientation franche de notre politique.

Deuxième observation : vous évoquez des financements alternatifs là où il s'agit de financements additionnels, ce qui, vous en conviendrez n'est pas la même chose.

Troisième observation : vous nous proposez pour la 3^{ème} fois en un an d'étendre le périmètre d'un certain nombre de PNR (Bauges, Pilat, Baronnies, Livradois-Forez, Monts d'Ardèche) à de nouvelles communes ; ce qui montre bien leur attractivité si besoin en était contrairement, monsieur le Président, à vos propos de début de mandat.

Vous vous félicitez que « l'ensemble des parcs ont... depuis plusieurs années fait d'importants efforts pour réduire les frais de gestion et de personnel... » et vous décidez de « stabiliser la contribution statutaire » donc les crédits de fonctionnement au niveau de 2017 (je rappelle au passage à notre assemblée que le niveau de ces dotations est inférieur à celui de 2015).

Vous assumez clairement la réorientation des crédits régionaux en direction de l'investissement mais reconnaissez qu'il est tout de même paradoxal de vanter la capacité d'ingénierie des parcs au service des collectivités locales et de vouloir en même temps stabiliser (en réalité réduire) leurs budgets de fonctionnement. Si les Parcs ont cette capacité d'innovation, c'est bien grâce aux moyens humains dont ils disposent encore aujourd'hui.

Il est indispensable que les parcs continuent à disposer de cette capacité d'accompagnement.

Pour toute ces raisons, notre groupe s'abstiendra sur cette délibération.

Patrice VOIR

Conseiller régional - Isère